

Annexe : Contenu modèle de préavis d'adjudication de contrat

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Le préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance, jugé comme étant le seul fournisseur en mesure d'exécuter les travaux, un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé des capacités qui satisfasse aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des exigences

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a besoin de services de consultation spécialisés qui appuieront les activités du Centre d'innovation en matière de réglementation. La partie contractante jouera un rôle clé dans la sensibilisation des régulateurs fédéraux canadiens à l'expérimentation en matière de réglementation. La partie contractante aidera également les ministères et les organismes fédéraux à concevoir et à mettre en œuvre des projets de mise à l'essai et d'évaluation d'applications de technologies émergentes et de nouvelles approches de l'élaboration de règlements susceptibles d'appuyer l'introduction de nouveaux produits, services et modèles opérationnels dans le marché canadien.

Les travaux consisteront à :

- collaborer avec le Centre pour mettre en œuvre, superviser et évaluer des expériences en matière de réglementation;
- travailler directement avec certains ministères et organismes fédéraux de réglementation pour concevoir des propositions efficaces d'expérimentation en matière de réglementation, énonçant l'innovation proposée, les avantages possibles pour le public et la viabilité de l'expérience;
- préparer des lignes directrices et des outils à l'intention des régulateurs qui appuieront de nouvelles méthodes d'élaboration et de gestion de la réglementation, en se fondant sur une base de données probantes internationales et sur les leçons tirées des premiers projets du Centre d'innovation en matière de réglementation.

- Les ressources contractuelles fournissant des services en vertu du contrat subséquent doivent être admissibles aux cotes de sécurité fiabilité émises par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit montrer dans un énoncé de capacités qu'il répond aux exigences suivantes :

- plus de 36 mois d'expérience en soutien d'initiatives d'innovation du gouvernement visant à donner de nouvelles compétences aux fonctionnaires dans plus d'un domaine de la politique de réglementation fédérale (social, économique, environnemental, etc.), qui ont impliqué de travailler avec des modèles faisant intervenir plusieurs administrations et plusieurs intervenants, à la fois des parties gouvernementales et non gouvernementales, et de codiriger des projets aux niveaux fédéral et infranational;
- posséder un ensemble publié d'outils conceptuels que les régulateurs pourront appliquer dans leurs travaux concernant les défis de la réglementation des technologies émergentes; ces outils devront avoir été élaborés à partir d'une base de données probantes internationales adaptable au contexte réglementaire fédéral canadien;
- plus de 24 mois d'expérience en élaboration, mise en œuvre et surveillance d'expériences en matière de réglementation.

4. Accords commerciaux applicables

Le présent approvisionnement est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- l'Accord de libre-échange canadien;
- l'Accord de libre-échange Canada-Chili;
- l'Accord de libre-échange Canada-Colombie
- l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce;
- l'Accord de libre-échange nord-américain;
- l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne;
- l'Accord de libre-échange Canada-Honduras;
- l'Accord de libre-échange Canada-Corée;
- l'Accord de libre-échange Canada-Panama;
- l'Accord de libre-échange Canada-Pérou;
- l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine.

5. Justification du fournisseur sélectionné à l'avance

L'organisation avec laquelle le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada souhaiterait conclure un contrat possède de l'expérience et participe actuellement à des projets d'innovation en matière de réglementation dans plusieurs domaines stratégiques. Aucune autre organisation n'a entrepris ce type de travail à la même échelle. Grâce à ses compétences spécialisées, son expérience et ses capacités, le fournisseur sélectionné à l'avance est le seul en mesure de fournir les conseils et le soutien requis au Centre d'innovation en matière de réglementation.

6. Exception au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet achat, en vertu du paragraphe 6(d) « une seule personne ou une seule entreprise est en mesure d'exécuter le marché ».

7. Titre de propriété intellectuelle

Tout titre de propriété intellectuelle originale découlant de l'exécution du marché proposé demeurera celui de l'entrepreneur.

8. Période du contrat proposé

Le contrat est proposé pour une durée de deux ans, du 15 janvier 2020 au 31 mars 2022.

9. Estimation du coût du contrat proposé

La valeur estimative du contrat est de 560 000 \$, taxes en sus.

10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

NESTA Enterprises Ltd.
58, Victoria Embankment
Londres, Royaume-Uni
EC4Y 0DS

11. Droit des fournisseurs à présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et en mesure de fournir les biens, les services ou les travaux de construction décrits dans le PAC peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit à la personne-ressource indiquée dans le présent avis, au plus tard à la date de clôture du préavis. L'énoncé des capacités doit démontrer précisément en quoi le fournisseur répond aux exigences annoncées.

12. Date de clôture pour la soumission d'un énoncé des capacités

Les énoncés de capacités seront acceptés jusqu'à la date et l'heure limites du 10 janvier 2020 à 14 h HNE.

13. Demandes de renseignements et présentation d'énoncés de capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à :

Robert Penwarden, agent principal des contrats
Secteur des services ministériels
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Téléphone : 343-543-6021
Courriel : Robert.Penwarden@tbs-sct.gc.ca